## RÈGLEMENT (UE) N° 305/2011 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 9 mars 2011

## **DÉCLARATION DES PERFORMANCES**



## **DÉCLARATION DES PERFORMANCES No: LSG**

- 1. Code d'identification unique du produit type: LSG
- 2. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Éléments d'ossature métalliques pour systèmes en plaques de plâtre

3. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

VELUX A/S, Ådalsvej 99, DK-2970 Hørsholm, www.velux.com

- 4. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2: **Non applicable**
- 5. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: **Système 3**
- 6. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée **EN 14195:2005**:
  - i. Réaction au feu définis par classification sans tests supplémentaires (CWFT) conformément au § 4.1
- 7. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performance	§	NB#
Réaction au feu	A1	4.1	-
Résistance à la traction par flexion	NPD	4.2	-
Charge maximale admissible des éléments de suspension	NPD	4.6.2	-
Substances dangereuses	NPD	4.3	-

8. Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit: **Non applicable** 

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Klaus Lorentzen, Vice President, Product Development

Ådalsvej 99, DK 2970 - Hørsholm, 2017-01-01



Éléments d'ossature métalliques pour systèmes en plaques de plâtre: LSG		Spécification technique harmonisée: EN 14195:2005	
Caractéristiques essentielles	Performance	§	NB#
Réaction au feu	A1	4.1	-
Résistance à la traction par flexion	NPD	4.2	-
Charge maximale admissible des éléments de suspension	NPD	4.6.2	-
Substances dangereuses	NPD	4.3	-